

L'Atelier des CHERCHEURS

■ XXXXX p.00 ■ XXXXXX p.00 ■ XXXXXX p.00
■ XXXXXX p.00 ■ XXXXXX p.00

Moyen Age

La vraie histoire de la papesse Jeanne

Personnage légendaire du IX^e siècle, la papesse Jeanne nous renseigne davantage sur l'Église des XIII^e-XV^e siècles, quand les différents éléments de l'histoire se mettent en place et alors que le débat sur l'ordination des femmes continue de heurter les esprits. Enquête au cœur des textes.

Par Agostino Paravicini Bagliani



L'AUTEUR
Professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Lausanne, Agostino Paravicini Bagliani est spécialiste de l'histoire de la papauté au Moyen Âge. Il vient de publier *La Papesse Giovanna. I testi della leggenda, 1250-1500* (Florence, Sismel, 2021).

L[FT] l'histoire est de celles qu'on raconte volontiers. Vers 850, une anglaise née à Mayence est éprise d'un jeune homme amoureux des lettres, destiné donc au monde exclusivement masculin qu'est celui de l'étude. Qu'à cela ne tienne, elle se travestirait et se ferait appeler Jean l'Anglais pour le suivre, en Angleterre puis à Athènes. Ses compétences lui confèrent vite un poste à Rome, à la Curie, où elle devient cardinal... puis pape. Bien commencé, son pontificat de deux ans s'achève cependant dans le péché. Lors d'une

procession entre Saint-Pierre du Vatican et Saint-Jean de Latran, le pape accouche d'un enfant en public. Jeanne finit lapidée, morte en couches ou simplement déposée. Depuis, on vérifierait la virilité des nouveaux papes – « *Duos habet et bene pendentes* ».

Une histoire d'amour, de travestissement et de scandale : la matière était trop belle pour que la légende, dont on connaît de nombreuses variantes, n'ait pas de postérité. C'est en vain que Stendhal s'étonne encore au XIX^e siècle : « *Qui croirait qu'il* ▶▶▶

Décryptage

L'histoire de la papesse Jeanne se retrouve dans plusieurs dizaines de manuscrits médiévaux. Alain Boureau avait déjà mis en lumière la fortune littéraire de ce récit. Mais de nombreux textes ne restaient disponibles que dans des éditions anciennes. Agostino Paravicini Bagliani a repris le dossier, mis au jour de nouvelles sources et retracé plus finement les étapes de l'élaboration de la légende.

CREDIT GAUCHE



Légende Style imbriqué

►►► y a aujourd'hui à Rome des gens qui attachent beaucoup d'importance à l'histoire de cette papesse Jeanne ? ». Alain Boureau a en effet montré que cette histoire a joui d'une extraordinaire diffusion littéraire sur la longue durée¹. Sa remarquable liste des récits littéraires, historiques et polémiques qui ont nourri la légende pendant des siècles indiquait près de 80 textes pour la période médiévale, la plus ancienne notice étant celle que Jean de Mailly a insérée dans sa *Chronique universelle de Metz* (1250-1254).

109 témoignages

Poursuivie jusqu'à l'an 1500, la récolte des textes de la tradition littéraire de la papesse compte désormais 109 témoignages littéraires, édités et commentés². Ils proviennent pour moitié (49) du monde germanophone. Suivent : l'Italie (28), le monde francophone (17), l'Angleterre et l'Écosse (10), le monde gréco-byzantin (2), l'Espagne (2) et la Hongrie (1). Les chroniques constituent l'épine dorsale de la circulation de la légende. Entrée dans la catégorie des femmes célèbres par le *De mulieribus claris* de Boccace (1361-1370) et ses deux traductions françaises, le papesse est à l'avant-scène dans *Le Songe du Vieil Pèlerin* de Philippe de Mézières et le *Champion des Dames* de Martin le Franc. De nombreux écrivains ecclésiastiques – de Jean de

Accroche Necta conetur acit undissum, il iuntur audandel isquo id magna quae pa vollam nem quaturi derumqui niti si

Paris à Gerson, de Wyclif à Jean Hus – ont utilisé son pour polémiquer avec la papauté ou pour en réaffirmer l'autorité. Vingt auteurs racontent, chacun à sa manière, la légende selon laquelle chaque nouveau pape devait se soumettre à la vérification de sa masculinité en s'asseyant sur l'un des sièges prévus par le cérémonial de la prise de possession du Latran.

Toute cette tradition littéraire dépend de l'un ou l'autre de trois auteurs du milieu du XIII^e siècle : les dominicains Jean de Mailly et Martin le Polonais et le franciscain anonyme d'Erfurt, auteur de la *Chronica minor*. Jean de Mailly écrit sa notice entre 1250 et 1254 sur la marge inférieure d'un feuillet de son manuscrit autographe qui porte sur les années 1051-1100. En 1261 l'histoire fait son entrée dans la *Chronica minor* d'Erfurt et au même moment cette version est accueillie dans la chronique de l'abbaye cistercienne d'Alzella près de Dresde, dont le manuscrit de Leipzig contient la plus ancienne représentation visuelle de la papesse. Avant cette date, au couvent dominicain de Lyon, Étienne de Bourbon

DANS LE TEXTE

Trois textes à l'origine de la légende

Version 1 :
Jean de Mailly
(1250-1254)

« A vérifier : il s'agirait d'un pape, ou plutôt d'une papesse, car c'était une femme ; se déguisant en homme, il devint, grâce à l'acuité de son talent, notaire de la curie, puis cardinal, enfin pape. Un jour qu'il montait à cheval, il engendra un enfant et, aussitôt, la justice romaine lui lia les pieds à la queue du cheval, et il fut traîné et lapidé par le peuple sur une demilieu et enterré là où il mourut. En cet endroit fut écrit : « Pierre, Père des Pères, révèle l'accouchement de la Papesse » (Petre Pater Patrum Papisse Prodito Partum). Sous son règne fut instauré le Jeûne des Quatre-Temps, qu'on appelle le Jeûne de la Papesse. »



Légende Style imbiqué Dus sunt eatquibus, idunt facis ipsa denit et minctiist as disit laborpo reseque magnihilique venimaio commimilibus consed que distReptatec tassim et vere denihictur alibus estiore

Version 2 :
le franciscain
anonyme d'Erfurt
(1256, 1261)

« Il y eut encore un autre pseudo-pape dont on ignore le nom et les années (de pontificat). C'était en effet une femme, à ce que disent les Romains, d'aspect élégant, d'une science considérable et qui simulait une conduite exemplaire. Elle se cacha sous des habits d'homme jusqu'à ce qu'elle soit élue pape. Et au cours de son pontificat, elle conçut et alors qu'elle était enceinte, le démon révéla le fait à tous publiquement dans un consistoire, en lançant vers le pape ce vers : « Pape, Père des Pères, révèle l'accouchement de la Papesse. »

Version 3 :
Martin le Polonais
(1277)

« Après ce Léon (IV), Jean l'Anglais, Margantinus, siégea deux ans, cinq (ou sept) mois et quatre jours. Il mourut à Rome et la papauté resta vacante pour un mois. C'était, dit-on, une femme. Encore adolescente, elle fut conduite, vêtue en homme, à Athènes, par celui qui était son amant. Elle progressait tant dans les diverses sciences qu'on ne trouvait personne qui lui fût son pareil, à tel point qu'après, à Rome, en enseignant les arts du trivium (les arts littéraires), elle eut de grands maîtres pour disciples et auditeurs. Et puisque, en Ville, elle jouissait d'une grande réputation pour sa vie et sa science, elle fut élue pape à l'unanimité. Mais au cours de son pontificat elle fut rendue enceinte par un de ses familiers. Ignorant le moment de la délivrance et alors qu'elle/il se dirigeait vers le Latran en venant de Saint-Pierre, saisie des douleurs de l'enfantement, accoucha entre le Colisée et l'église de Saint-Clément, puis, étant morte, comme on le raconte, elle fut ensevelie sur place.

A. Paravicini Bagliani, *La Papessa Giovanna. I testi della leggenda*, 1250-1500, Florence, Sismel, 2022, pp. XX-XX.



Titre

Lexique. Texte Arum quate nobis aut asperferci nis a doluptate aliquibea soluptatur? Elestioisti cones nobitat fugit exerum vent, ad milibeatem quamet re vit aperum quiatumqui as des molorio nsequae cus abori ratepae ratio. Feruntis que volum ernatio reperum dentorent autBit quas doluptusdae enditi sent quossus quam, quiberum re sequi officim usandit hiliqua epudani hilluptati to el earcim ressiitur susciistet ut accus. Ectatem rest, que poriation nimpos quas doluptatur? Dolor solupti umquid que nulparum quam, quaspis pra sinture rrumquo ex ea sin

reprend la version de Jean de Mailly – il sera le seul à le faire – dans son célèbre recueil d'exempla, ces courts récits à vocation morale employés par les prédicateurs dans leurs sermons.

Après un long silence d'environ quinze ans, en 1277 le poète viennois Jans der Enikel, un laïc, s'inspire, non de la tradition orale comme on l'a souvent prétendu, mais lui aussi de la notice de la *Chronica minor*.

Cette même année, le dominicain Martin le Polonais insère une toute nouvelle biographie de la papesse dans la troisième recension de sa *Chronique des papes et des empereurs*. Sous leurs plumes, la femme pape a maintenant un nom (Jean) et une origine (anglaise). Son pontificat, dont la durée est de deux ans, cinq ou sept mois et quatre jours, est fixé après celui du pape

Notes

1. A. Boureau, La papesse Jeanne, Aubier, 1988.
2. A. Paravicini Bagliani, La Papessa Giovanna. I testi della leggenda (1250-1500), Florence, Sismel, 2022.
3. Cela rend improbable la thèse de J. von Döllinger (Die Papst-Fabeln des Mittelalters. Ein Beitrag zur Kirchengeschichte, Munich 1863) selon laquelle ce verset serait dérivé d'une inscription lapidaire d'un prêtre de Mithra de la Rome antique.

Léon IV (855-857). Un nouveau protagoniste apparaît, l'amant chargé de conduire la jeune femme à Athènes pour parfaire sa formation. A Rome, où elle a « de grands maîtres pour disciples et auditeurs », elle est élue pape à l'unanimité grâce à sa science. Tombée enceinte au cours de son pontificat des œuvres d'un membre de son entourage, elle accouche entre le Colisée et l'église de Saint-Clément, un trajet que « le pape évite toujours de parcourir » : « beaucoup croient qu'il le fait en détestation d'un tel événement ». Une dernière affirmation inédite clôt le récit, à savoir que ce pape « n'est pas inscrit dans le catalogue des saints pontifes en raison de la non-conformité que le sexe féminin entraîne en cette matière ».

« A ce que disent les Romains »

Comment expliquer qu'un dominicain de Metz et un franciscain d'Erfurt aient été les premiers à diffuser une information aussi extraordinaire ? Leur biographie apporte quelques éléments de réponse. Jean de Mailly s'est inspiré de chroniques du Sud de l'Italie, ce qui suppose de fréquents contacts. Une lecture attentive de la *Chronica minor* prouve que le franciscain d'Erfurt a une profonde connaissance de la vie rituelle et liturgique romaine. Il a dû séjourner à Rome dans les années 1230-1240, sa description des tombeaux des papes Honorius III et Grégoire IX laissant entendre qu'il les a observés de près. Et sa phrase « c'était en effet une femme, à ce que disent les Romains » suggère que Rome fut le lieu de diffusion de la légende. Martin le Polonais devient pénitencier du pape probablement en 1261. C'est donc à Rome qu'il apprend lui aussi l'existence de l'histoire de la femme pape. Mais que signifie « Romains » ? Le « peuple », ce qui serait un indice que la légende était d'origine « populaire », ou bien les prélats de cour pontificale ?

Une série d'indices, dans le texte de la légende, pointe vers le XIII^e siècle. La triple carrière curiale de la papesse – notaire de la curie, cardinal, pape – évoquée dans la notice de Jean de Mailly ne peut guère être formulée ainsi avant le XIII^e siècle. Le cheval que la papesse chevauche au moment de son accouchement est aussi douteux : si l'usage du cheval du pape est très ancien, ce n'est que vers 1200 qu'apparaît la plus ancienne représentation visuelle d'un pape à cheval. De même pour la sanction judiciaire : selon Jean de Mailly, Jeanne fut traînée sur une demilieu, les pieds liés à la queue de (son) cheval ; or les sources évoquent surtout ce châtimement à partir des dernières décennies du XII^e siècle, comme expiation réservée aux traîtres.

Le verset prononcé par le démon va dans le même sens. Il est composé de six mots qui ►►►

Accroche *Necta conetur acit undissum, il iuntur audandel isquo id magna quae pa vollam nem quaturi derumqui niti si ipsa quidus eriostribus rerro ea nonserati*

commencent tous en latin avec la lettre P : « *Papa Pater Patrum Papisse Pandito Partum* (Pape, Père des Pères révèle l'accouchement de la Papesse). D'évidence, son origine est savante. La formule « Père des Pères » est une métaphore de la figure du pape qui se diffuse fortement à partir du début du XI^e siècle³.

Une femme n'enseigne pas

Quant à la très haute instruction de la jeune femme, élément présent dans les trois notices autonomes dans une sorte de crescendo qui connaît son sommet avec Martin, le fait est que de nombreux papes ont joui d'une grande réputation intellectuelle au XIII^e siècle. Une telle emphase légitimait les électeurs de la papesse, qui, ignorant son sexe, avaient élu une personne dont la science correspondait à la figure idéale d'un pape. Mais elle servait aussi à dire que même une femme aussi exceptionnellement instruite ne pouvait accéder à la dignité de pontife romain ! Après tout, au XII^e siècle, Gratien avait inséré dans son *Décret* un canon du concile de Carthage de 418 interdisant à une femme « d'enseigner même si docte et sainte ».

Reste un élément à expliquer : pourquoi la jeune femme est-elle conduite à Athènes, ville qui au XIII^e siècle ne possédait pas d'école prestigieuse ? Parce qu'il eût été peu crédible de la faire étudier à Paris ou à Oxford, les femmes étant alors exclues des universités de la Chrétienté latine ? A ce propos une anecdote du chroniqueur anglais Matthieu Paris est restée inaperçue : l'archidiacre de Leicester Jean de Basingstoke lui aurait raconté qu'à Athènes, où il s'était rendu dans sa jeunesse, il avait connu « une jeune femme, Constantine, fille de l'archevêque » qui maîtrisait le *trivium* et le *quadrivium* et savait prédire à ses auditeurs éclipses solaires et tremblements de terre. Matthieu décrit l'instruction de Constantine et son succès magistral avec des mots si proches de ceux dont Martin le Polonais s'est servi pour dresser l'éloge intellectuel de la future papesse qu'on serait tenté de mettre en relation ces deux récits.

Au XIX^e siècle, J. von Döllinger, l'auteur de la première étude de la tradition de la légende⁴, a noté que Martin le Polonais a placé la très instruite femme pape après Léon IV qui est l'un des très rares papes dont il fait l'éloge de la doctrine. Cela semble indiquer qu'il aurait pu procéder par analogie pour construire son récit, une technique que l'on retrouve chez Jean de Mailly et dans la *Chronica minor*.

Chez le premier, la notice est précédée par le mot « *Require* » (à vérifier), à côté de celle d'un

empereur Alexis dont il ne connaît ni le début ni la fin du règne : le chroniqueur les aurait donc placées l'une à côté de l'autre en attendant d'en savoir plus sur leur emplacement chronologique. Dans la *Chronica minor*, Jeanne, considérée comme « un autre pseudo-pape », est placée après le « pape Serge », qui est de fait un pseudo-pape, puisqu'il s'était « comporté comme un traître, comme Judas » en faisant exhumer le cadavre du pape Formose (891-896) pour le soumettre à un procès. Ces considérations sont très importantes, parce qu'elles démontrent que ce ne sont pas des raisonnements historiques, mais analogiques, qui semblent avoir induit Jean de Mailly, le franciscain d'Erfurt et Martin le Polonais à choisir, chacun à sa manière, l'emplacement chronologique de la papesse.

C'est à Martin le Polonais, enfin, que l'on doit l'ajout à la formule « Jean l'Anglais » d'un toponyme qui oscille entre *Margantinus* et *Maguntinus*. Le premier mot est encore aujourd'hui obscur. Le deuxième, compréhensible, l'a occulté et a créé la tradition selon laquelle la papesse aurait été originaire de Mayence. Mais ce lieu d'origine de la papesse ne s'est imposé que lentement et non sans résistance. Il figure seulement dans 31 textes et la germanité de la papesse a même été objet de débat. Vers 1480, Werner Rolevinck accuse ceux qui « *affirment*

stupidement que pour cette raison aucun Allemand n'est élu pape » ; le récit anonyme intitulé *Du pape Jutta* [autre nom de Jeanne] *qui ne fut pas allemand s'érige contre une « fable »* diffusée par la chronique martinienne ; dans son *Spiel von Frau Jutten*, enfin, Dietrich Schernberg appelle deux fois la femme pape tout simplement « *Jean d'Angleterre* ».

Les notices de Jean de Mailly et de la *Chronica minor* n'ont connu qu'une circulation très restreinte. Celle de Martin le Polonais fut en revanche rapide et durable. Sur les 109 témoignages littéraires jusqu'ici connus avant 1500, 101 en dépendent. Déjà autour de 1283-1285 le poète Jacob van Maerlant s'en inspire, tout en n'étant ni « *sûr ni au clair / s'il s'agit d'une fable ou si elle est vraie* ». En 1285, le dominicain Burchard de Mont Sion mentionne la « *papesse qui a accouché* », ce qui prouve que la version de Martin circulait déjà à Rome⁵. Pendant les décennies suivantes, la victoire de la version martinienne fut favorisée par une longue série d'écrivains dominicains, de Jacques de Voragine à Bernard Gui.

Misogynie croissante

Dans la très grande majorité de ces 101 notices, le nom du pape le plus fréquent est « Jean l'Anglais », au masculin, mais dans quinze récits figurent cinq noms de femme : Jeanne, Anna, Agnès, Jutta et Glancia. *Johana* apparaît pour la première fois dans le *Chronicon maius* (1342) du dominicain milanais Galvano Fiamma, puis dans le *De mulieribus claris* de Boccace (1361-1370), non dans la biographie, mais dans la rubrique, suivi par le titre de pape au masculin comme dans tous les cas précédents. Cette rubrique oscille dans les manuscrits, mais reste fixe dans les éditions imprimées. Ce sont donc elles qui ont contribué à la diffusion du nom « Jeanne ». Si Jeanne et Anne dérivent du nom masculin *Johannes*, le nom d'Agnès circule à Rome dès le début du XIV^e siècle et Enea Silvio Piccolomini (Pie II) semble le connaître.

La double féminisation du nom et du titre de pape, à laquelle nous sommes habitués (« papesse Jeanne »), apparaît seulement dans deux textes avant 1500, toujours dans la rubrique, d'abord en français (*Jeanne la papesse*), dans le *Champion des Dames* de Martin le Franc (1451), puis, en latin (*Joanna papissa*), dans l'ouvrage sur les femmes célèbres (1492) du moine italien Jacopo Filippo Foresti.

Cette double féminisation reflète une très importante évolution de la légende vers la misogynie. Au milieu du XV^e siècle, le religieux et poète français Martin le Franc, déjà, définit Jeanne comme une « *putain rusée* ». Mais l'apogée est atteint vers 1480 : dans son poème *Alphonsus*, le poète italien Battista Spagnoli inflige à la papesse et à son amant (« *adultère pontifical* ») une sanction inédite, la pendaison. Le récit *Pape Jutta qui ne fut pas allemand* accuse lui aussi la papesse

Légende Style imbiquéDus sunt eatquibus, idunt faciis ipsa denit et minctiist as disit laborpo reseque magnihiliqve venimaio commimilibus consed que distReptatec tassim et vere denihictur alibu



d'adultère.

Lorsque la légende est apparue deux siècles et demi plus tôt, le contexte était radicalement différent : chez Jean de Mailly et Étienne de Bourbon, la sanction judiciaire condamne le travestissement et non le fait d'avoir eu un amant. Ne contenant aucun jugement moral, la version martinienne est clairement construite sur une opposition de deux pôles : l'historicité du pontificat d'un pape femme et son exclusion de la série des papes légitimes, à cause de l'impossibilité pour les femmes de pouvoir accéder aux ordres sacrés. Historiquement indiscutable, une telle « erreur » ne devait se répéter : tel est le message de la version martinienne, auquel la tradition littéraire est restée fidèle jusqu'à la fin du Moyen Age. Avant 1500, seuls deux auteurs, Enea Silvio Piccolomini et Antonin de Florence, ont mis en doute l'authenticité de cette histoire, et du reste sobremment.

L'exclusion de la papesse « du catalogue des saints pontifes » est en parfaite adéquation avec le débat autour de l'impossibilité pour les femmes de pouvoir accéder aux ordres sacrés que Gratien a inauguré vers 1140, en affirmant que « *les femmes ne pouvaient être promues ni au sacerdoce, ni au diaconat* ». Mais, en insérant tout de même dans son *Décret* des textes où sont mentionnées des diaconesses et même des femmes prêtres, il a laissé une brèche ouverte vers le passé, que les canonistes se sont empressés de fermer. Si pour Roland, le plus influent des premiers décrétiens, « *il n'y a aucun doute qu'il avait été habituel dans le passé d'ordonner des diaconesses* » (1148), Uguccio, le plus grand canoniste de son temps, affirme vers 1190 qu'aucune femme n'a jamais été ordonnée au-delà du diaconat, pratique ensuite interdite par l'Église. Les femmes ne peuvent accéder au sacerdoce « *à cause de l'empêchement de leur sexe et de la constitution de l'Église* ».

Au milieu du XIII^e siècle, l'existence de diaconesses et de femmes prêtres est encore bien présente à l'esprit des théologiens des ordres mendiants, comme Richard Fishacre à Oxford et Bonaventure à Paris. Ne peut-on pas penser que la mise par écrit de la légende, à la même époque, par le dominicain Jean de Mailly trahit à sa manière que le débat autour de l'ordination de femmes dans le passé continue alors de hanter



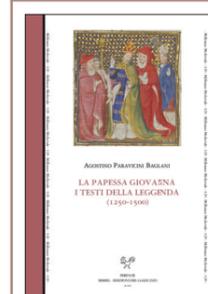
CREDIT GAUCHE

CREDIT DROITE

Notes

- J. von Döllinger, *Die Papst-Fabeln des Mittelalters*. Ein Beitrag zur Kirchengeschichte, Munich, 1863.
- J. Rubin, *Burchard of Mount Sion's Descriptio Terrae Sanctae: A Newly Discovered Extended Version*, *Crusades*, n° 13, 2014, pp. 173-190.

POUR EN SAVOIR PLUS



Xxxx, xxxxx, xxxxx.